

Bruxelles, le 15 décembre 1969.

004.5.- ZU/co

Rapport de fin d'activité.

I.- Etat des relations entre la Belgique et la Suisse :

Actuellement et depuis longtemps les relations entre nos deux pays sont excellentes. Sur le plan politique aucun nuage ne trouble notre entente. Economiquement, les rapports bilatéraux s'exercent sans heurt. Les échanges culturels sont relativement importants surtout en musique et théâtre. Le tourisme est très considérable, la Belgique étant au premier rang des pays qui envoient de leurs nationaux chez nous. Les Mutuelles chrétiennes de Belgique sont les meilleurs clients de l'Office National Suisse du Tourisme qui fonctionne de façon satisfaisante sous la direction de M. Heuberger. Malgré ces conditions favorables, les cas d'espèce relevant des divers domaines susmentionnés occupent pleinement l'Ambassade.

Une caractéristique de Bruxelles en ce qui nous concerne est la co-existence de l'Ambassade et de la Mission auprès des Communautés. Nos rapports réciproques sont très bons et productifs. Le chef de la mission, l'Ambassadeur Wurth, me communique les renseignements importants concernant notre position vis-à-vis du Marché commun. De mon côté, je le renseigne sur mes démarches et mes observations relatives à l'attitude de la Belgique ou du Luxembourg. Une entente et une collaboration active sont d'autant plus nécessaires actuellement qu'il est question de l'élargissement du Marché commun. Si la Grande-Bretagne finit par entrer dans la communauté européenne, il est évident que des décisions

./...

- 2 -

importantes devront être prises à Berne. Dans cette perspective, il est indispensable que nos activités soient coordonnées.

Il existe un problème au sujet duquel il convient d'être prudent lorsque l'on parle à des Belges. C'est le problème linguistique. Les divisions entre francophones et néerlandophones ont pris ces dernières années des proportions graves. Il en résulte une grande susceptibilité chez d'assez nombreux Belges. Comme toutes les personnes d'une certaine culture parlent parfaitement le français on ne sait pas toujours si l'on a affaire à un Wallon ou à un Flamand.

II.-Relations entre l'Ambassade et la colonie suisse :

Il y a environ 5.500 Suisses en Belgique, dont près de 5000 à Bruxelles, compte tenu des double nationaux. La collectivité suisse peut être qualifiée d'excellente. Les rapports que nous entretenons avec nos compatriotes n'ont au cours des deux dernières années donné lieu à aucune difficulté. La colonie est très bien organisée; il existe une douzaine d'associations suisses. La principale est l'Union suisse. Elle va probablement changer de président au début de 1970. Nos compatriotes apprécient beaucoup la participation du Chef de mission à leurs manifestations où il est d'usage que celui-ci prononce quelques mots de circonstance. La Chambre de Commerce suisse compte parmi son comité et ses membres des personnalités de premier plan. Elle est administrée par un secrétaire général, M. J.-Cl. Montandon, qui entretient de très bonnes relations avec nous. Quant à la présidence, elle est exercée présentement

./...

par M. Ziegler qui dirige une des plus importantes maisons de transport de Belgique. Il est recommandable non seulement d'assister aux manifestations de la Chambre de Commerce mais encore d'inviter de temps en temps les membres du Comité de Direction. Une société nouvelle s'est formée il y a quelques mois, c'est l'association des Suisses juniors. Ces jeunes gens, qui sont l'antithèse même des contestataires, sont vivement désireux de développer l'esprit suisse dans la jeunesse de la colonie. Cette initiative mérite d'être encouragée. Il existe également à Bruxelles un ouvroir de dames qui dépend de la Société Philhelvétique et qui travaille pour les Suisses nécessiteux de la colonie. Ces dames organisent aussi des visites aux isolés. Il est d'usage que la femme de l'Ambassadeur ainsi que les épouses de ses collaborateurs prennent une part active à ces travaux. Cette participation est très appréciée par les organisatrices. Chaque année, ces dames sont invitées à l'Ambassade pour une des réunions mensuelles et un thé leur est offert. La dernière (novembre 1969) comptait une cinquantaine de participantes. De son côté Mme Wurth reçoit les dames de l'Ouvroir, en général à la séance du mois de juillet.

La manifestation la plus importante de l'année est naturellement notre fête nationale qui se célèbre le 1er août ou à une date très proche, de préférence un vendredi ou un samedi. Selon une coutume bien établie à Bruxelles, l'Ambassadeur offre une réception le jour de la célébration et prend part, dans la soirée, à la manifestation qui a lieu dans un grand local loué par l'Union suisse. Pour ma part, j'ai fixé la réception à l'ambassade de 11 h. 30 à 13 h. 30, ce qui permet d'éviter les à-coups qui peuvent se produire entre l'heure de la fin du cocktail et celle où commence la manifestation du soir. La réunion

nocturne comporte, comme dans toutes nos colonies, l'audition du message du Président de la Confédération, un discours du Président de l'Union suisse et un discours de l'Ambassadeur. Si la date de la célébration ne tombe pas sur le même jour, l'Ambassadeur a coutume d'assister également à la manifestation organisée à Anvers qui a toujours lieu le 1er août même. La fête s'y déroule à peu près dans les mêmes conditions qu'à Bruxelles. Ces manifestations tant à Bruxelles qu'à Anvers sont très soigneusement préparées et l'on y témoigne la plus grande prévenance au chef de mission.

III.- Rapports avec les autorités, les collègues et d'autres personnes importantes :

a) Relations avec les membres du Gouvernement et les hauts fonctionnaires :

Les membres du gouvernement belge sont très nombreux pour un pays de cette dimension. Il y a en effet 29 ministres. Cette pléthore est entre autres due à la répartition des porte-feuilles compte tenu de la langue. Certains ministères, comme l'Education nationale, les Affaires communautaires et l'Economie régionale ont pour cette raison deux titulaires, un Wallon et un Flamand. Il va de soi que nos relations les plus suivies portent sur la personne du Ministre des Affaires étrangères, M. Harmel. Ce dernier est un homme accessible et courtois qui a de la considération pour notre pays. C'est surtout en matière d'intégration européenne que nous avons des échanges de vues. En cette matière M. Harmel, bien qu'il comprenne notre point de vue, n'en est pas moins assez orthodoxe quant aux règles du Traité de Rome. Néanmoins il est

sensible à l'argument qui porte sur la coopération des petits états européens. Parmi les ministres qui ont de l'inclination pour la Suisse, à relever le Baron Snoy et d'Oppuers, Ministre des Finances, lequel va toujours passer ses vacances au château de Givisiez (Fribourg) dont il est propriétaire. Un autre Ministre qui sur le plan culturel peut nous rendre des services est M. Parisis qui a le porte-feuille de la culture française. A mentionner aussi M. Cools qui est à la fois ministre des affaires économiques et vice-premier-ministre.

Les démarches au Ministère des Affaires étrangères se font le plus souvent auprès des hauts fonctionnaires et notamment du secrétaire général, M. Robert Vaes, lequel est accueillant et expéditif. Les rendez-vous sont généralement faciles à fixer. Un autre fonctionnaire du Ministère qui joue un rôle important est le nouveau Directeur de la Politique extérieure, le Vicomte Davignon, dont la nomination récente à ce poste a suscité quelques commentaires étant donné son âge, 37 ans. M. Davignon a été précédemment chef de cabinet de M. Spaak alors qu'il était ministre des affaires étrangères, puis de M. Harmel. Il est considéré comme une sorte d'Éminence grise et son intronisation récente n'a pas été sans susciter de l'amertume chez des ambassadeurs chevronnés. M. Davignon est ouvert et bien informé notamment sur les problèmes de coopération européenne. Quant aux démarches de routine, il suffit de demander rendez-vous aux fonctionnaires compétents qui généralement ne font pas attendre. Il convient cependant de relever que l'organisation interne du Ministère n'est pas aussi bien délimitée qu'en Suisse. Parfois certains services se chevauchent et l'on a quelques difficultés à mettre la main sur la personne responsable. Une caracté-

ristique commune aussi bien aux personnalités qui occupent une charge politique qu'aux fonctionnaires est la courtoisie avec laquelle on est reçu.

En ce qui concerne le Luxembourg, la situation est un peu plus compliquée du fait de la distance. Les chefs de mission étant accrédités à Luxembourg mais résidant à Bruxelles - ils sont fort nombreux - ne font en général le voyage que dans des circonstances spéciales: présentation des lettres de créance et fête nationale. Il arrive néanmoins, notamment en matière d'organisation économique européenne, que le déplacement doive être effectué. En ce qui me concerne, pour les cas qui ne sont pas trop importants, j'ai convenu avec le secrétaire général du MAE de Luxembourg, l'Ambassadeur Dumont, de m'entretenir avec lui par téléphone. Je me suis prévalu à cet effet des rapports d'amitié que j'entretenais précédemment avec lui lorsqu'il était ambassadeur de son pays à Bruxelles. Je suis convaincu qu'il ne verra pas d'objections à utiliser cette manière de faire avec mon successeur lorsque tous deux auront fait connaissance. Je tiens à souligner combien agréables sont nos rapports avec le Consul, M. Rossy, et ses collaborateurs. M. Rossy occupe une position remarquable à Luxembourg. Sa femme est la fille de l'ancien premier ministre et la soeur du ministre actuel de l'Education nationale, du Travail et de la Sécurité Sociale, M. Dupong. Il est très bien introduit, serviable et efficace.

b) Relations avec les collègues :

Sur ce point je n'ai rien de spécial à relever. Le corps diplomatique à Bruxelles est d'une qualité élevée et presque tous les chefs de mission s'intéressent aux questions de la Communauté européenne et ont des idées plus ou moins définies à ce sujet, même ceux qui n'ap-

- 7 -

partiennent ni au Marché commun ni à l'AELE. Comme partout, des groupes se sont formés et il va de soi que les rapports les plus fréquents de l'Ambassadeur de Suisse se nouent avec les collègues occidentaux. Les affinités naturelles jouent un rôle dans la fréquence des rapports personnels et je considère qu'il appartient à chaque titulaire du poste de faire ses expériences et de trouver les personnes avec lesquelles il s'entendra le mieux.

Bruxelles offre dans les rapports collégiaux une particularité qui provient de la coexistence de trois corps diplomatiques : celui qui est accrédité auprès du gouvernement, celui des communautés et celui de l'OTAN. Le corps diplomatique auprès des communautés, qui comprend une soixantaine de représentations, est composé de délégations permanentes (pays membres) ou de missions (observateurs). Les unes et les autres sont dirigées par des ambassadeurs. Des relations personnelles peuvent se former avec des ambassadeurs auprès de la CEE. Bien que, de par sa fonction, ce soit M. Wurth qui soit directement lié aux diplomates des communautés, il arrive néanmoins que nous nous rencontrions. Ces relations sont utiles. Du côté de l'OTAN, la situation se présente un peu différemment du moment que seuls les quinze pays membres entretiennent des représentations permanentes. De même qu'on rencontre des membres de la Commission européenne, on voit parfois des hauts fonctionnaires de l'OTAN. Des rapports personnels utiles peuvent être établis mais aucun renseignement ne peut en être extrait des fonctionnaires de l'organisation atlantique nord. A l'OTAN la consigne est de ne jamais parler affaires avec des personnes qui n'appartiennent pas à des pays membres. Cet inconvénient peut être partiellement tourné par des conversations avec des ambassadeurs auprès de l'OTAN, lesquels se sentent moins

./...

bridés.

c) Rapports avec d'autres personnes importantes :

Sous cette rubrique, il convient de mentionner surtout le monde des affaires, aussi bien suisse que belge. Les personnalités suisses dont le contact peut être fructueux sont facilement accessibles et les renseignements qu'elles peuvent nous donner se rapportent en général à des cas particuliers. Il est donc impossible de dire à l'avance lesquelles seraient d'un intérêt spécial. D'ailleurs, le chef de Mission fait d'emblée connaissance avec eux. Quant aux Belges, comme ils sont fort hospitaliers et aiment à recevoir, le noyau s'agrandit aisément et chacun peut choisir dans la direction qui semble la plus opportune les relations qui lui seront les plus utiles. A noter que presque tous les Belges d'un certain niveau connaissent fort bien notre pays et l'aiment. S'ils admirent incontestablement la Suisse, ils n'ont pas pour l'ensemble des Suisses un sentiment particulier. Les Belges voient les Suisses comme les Suisses voient les Belges.

IV.- Considérations sur les associations, clubs, etc. auxquels il est utile d'appartenir :

Sur ce point également l'intéressé a toute latitude. Il n'existe aucune obligation d'appartenir à un club dont le principal à Bruxelles est "le Gaulois". Il existe également un nouveau club, "le Club Ste Anne", qui a pour objet de faciliter les contacts entre les diplomates qui se sentent isolés et les Belges. Cette initiative vise plutôt les représentants de pays lointains dont les coutumes et la langue leur rendent malaisée une pénétration rapide dans la vie belge. Pour ma part, vu la brièveté de mon mandat en Belgique, et aussi en raison

./...

- 9 -

d'une disposition naturelle, je n'ai fait partie d'aucun club sans pour autant nier les facilités que l'un ou l'autre peut offrir pour les premiers contacts. A mentionner également "le Royal Golf Club" qui intéresse ceux qui pratiquent ce sport et où ils peuvent nouer des amitiés intéressantes.

V.- Remarques éventuelles sur les conditions de vie dans le pays :

Le rapport de poste me semble complet à ce sujet. Je tiens cependant à relever que, de plus en plus, Bruxelles se considère comme la capitale de l'Europe, bien que cette Europe idéale ne soit pas encore réalisée. Les Belges sont très "Européens". Ils sont fiers d'abriter les Communautés et l'OTAN et cette sorte de conscience européenne marque la vie entière du pays, notamment celle de la capitale. Dans le rang d'importance des capitales mondiales, Bruxelles a fait un grand saut en avant. Les Belges s'en rendent compte.

